

Groupeement urbaniste de la
Moyenne Moselle.

Le Conseil municipal estimant que la commune de Sures a plus de contacts de routes sans économiques ou administratifs avec Nancy qu'avec le groupeement de Pont St Vincent, que la proximité de Nancy est comparable à celle de P^t St Vincent, que le projet de création de la zone industrielle de Nancy-Sud sur le territoire de la commune ne pourra que renforcer les liens qui unissent Nancy et Sures, émet un avis défavorable au rattachement de la commune de Sures au groupeement d'urbanisme de la Moyenne Moselle.